

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du 18 juillet 2019

Délibération n° 2019-25

Étaient présents :

Administrateurs présents : Bernard Saleix - Jacques Foulquier - Anne-Lyse Messager - Alain Pialat

Absents excusés:

Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix Bernard Hillaire avec pouvoir à Jacques Foulquier

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil – Directeur Général Cyril Laurent

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

Opération « Mirabeau » à Alès

Construction de 12 logements collectifs
DELIBERATION DE PROGRAMME MODIFICATIVE

Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2019-25 annexé et après en avoir délibéré :

- Approuve le nouveau programme de l'opération « Mirabeau » à Alès.
- Approuve le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération « Mirabeau » à Alès.
- Autorise le Directeur Général à :
 - . Signer tout acte, marché, étude permettant la réalisation de l'opération,
- . Solliciter les subventions, emprunts, et garanties auprès des différents organismes (Etat, Conseil Départemental, Conseil Général, Agglomération, Ville, 1%, CDC...).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL



BUREAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 juillet 2019

Rapport nº 2019-25

Maîtrise d'ouvrage

Opération « Mirabeau » à Alès Construction de 12 logements collectifs DELIBERATION DE PROGRAMME MODIFICATIVE

Pièce(s) Annexe(s): Sans objet

En date du 22 octobre 2003, le Conseil d'Administration a approuvé l'opération « Mirabeau » située au 20 rue Mirabeau dans le quartier de Tamaris à Alès.

L'opération avait pour assiette les parcelles cadastrées AC n°353 et n°354, d'une surface d'environ 922 m², propriété de Logis Cévenols. Elle consistait à construire 9 logements sociaux.

Durant plusieurs années, cette opération a été arrêtée à la suite d'un recours contentieux sur le permis de construire.

Lors du redémarrage de l'opération, il est apparu que le projet ne respectait pas les nouvelles normes en vigueur vis-à-vis de l'accessibilité, et qu'il était à reprendre en totalité. Alors que le gros-œuvre était réalisé partiellement, il a fallu résilier l'ensemble des marchés et démolir l'existant.

Suite à cette démolition, Logis Cévenols a souhaité relancer l'opération et a désigné une nouvelle équipe de Maîtrise d'œuvre le 17 juillet 2018, avec comme mandataire l'atelier d'architecture Thomas Landemaine.

Le projet compte aujourd'hui 12 logements collectifs en R+3.

La typologie des logements envisagée est la suivante : 3 logements T2, 7 logements T3, et 2 logements T4. L'ensemble représente 726 m² habitables.

Chaque logement bénéficiera d'une terrasse.

Les logements situés au rez de chaussée bénéficieront d'un jardin.

Le projet comprend 12 places de stationnement en surface. La résidence est sécurisée par un portail automatique et un portillon à l'est du projet. Un second accès piéton est créé au sud sur la rue Mirabeau.

5 logements seront financés en PLUS et 7 logements seront financés en PLAI.